

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUIN 2020

Présents : Pascale CAVALIER, Alain TROCHARD, Didier BROS, Nathalie CUOZZO, Magali GUEIDAN, Arnaud SAUVAIRE, Elie HERBEMONT, Céline BELLARA, Sophie BERETTA, Nicolas WISNIEWSKI, Sabine DA COSTA

Date de la convocation : 8 juin 2020

La séance est ouverte à 18 heures 30, sous la présidence de Pascale CAVALIER, Maire, qui donne lecture du compte-rendu du dernier conseil municipal en date du 4 juin 2020 et nous avons procédé aux signatures sur le dernier procès-verbal.

Est nommée secrétaire de séance, Nathalie CUOZZO

Pascale CAVALIER donne lecture de l'ordre du jour :

- Appel à projet SMEG 2021
- Renouvellement commission communales des impôts directs
- Désignation des délégués titulaires et suppléants aux syndicats
- Indemnité forfaitaire pour le ramassage des encombrants
- Questions diverses

Appel à projet SMEG 2021

Madame la maire donne lecture du mail du SMEG (Syndicat Mixte d'Electricité du Gard) demandant aux communes de présenter un projet de travaux sur le réseau électrique (dissimulation, renforcement, extension), avant le 15 juin prochain. Après discussion, une fiche d'appel à projet va être présentée au SMEG, concernant l'enfouissement des réseaux électriques, coordonné à l'éclairage public et à France Telecom, le long de la RD 6110, de la propriété n° 751 au croisement du chemin du Grès au Moulédou, avec un point lumineux à cet endroit. La commission de travaux se réunira très prochainement pour travailler sur ce projet.
(Aucune délibération n'a été prise)

Renouvellement commission communales des impôts directs

Madame la Maire donne lecture du courrier de la Direction Générale des Finances Publiques demandant le renouvellement de la commission communale des impôts directs. 24 personnes doivent être proposées et 12 (6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants) seront retenues. Un courrier papier et un mail a été envoyé aux administrés afin de demander des volontaires pour cette commission.
(Aucune délibération n'a été prise)

Désignation des délégués titulaires et suppléants aux syndicats

Le tableau est consultable en mairie

Indemnité forfaitaire pour le ramassage des encombrants

Madame la Maire propose d'instaurer un montant forfaitaire de 5 € pour le ramassage des encombrants des administrés qui en font la demande. Après discussion, le conseil municipal décide de prendre le temps de réfléchir à la mise en place d'un règlement. La commission cadre de vie se réunira prochainement afin d'en discuter.

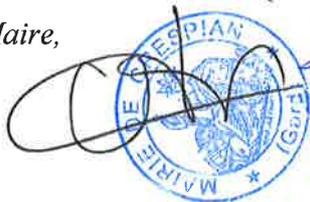
Questions diverses

- Demander un devis de désherbeur thermique
- Recherche d'une licence IV
- Masques offerts par Terres du Soleil : informer les administrés

AUCUNE DELIBERATION N'A ETE PRISE LORS DE CETTE SEANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h

La Maire,



le Conseil Municipal,